



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du vendredi 13 mars 2026

N° 13 – D. 13.03.2026

L'an deux mil vingt-six, le treize mars à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Yassine LAKHNECH, président de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour :

5.2. Bilan de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) 2025

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BARRIERE Florian, GAUSSIER Éric, GERRY-VERNIERES Stéphane, PODEVIN Florence, PROTASSOV Konstantin, SAMUEL Karine, THIBAUT Pierre, ADAM Véronique, JANIN Rémi, MANDIL Guillaume, QUINTON Jean-Charles, WEST Caroline, CANTAROGLOU Frédéric, DELABALLE Anne, FORESTIER Gérard, MATTMANN Patricia, VAN DER HEIJDE Caroline, DOULAT Léonce, LABRECHE Samara, TRONTIN-BERTHAUD Sophie, COLL Jean-Luc, BOISTARD Pascal, FEIGNIER Bruno, MAÛR Anne-Marie, SIMIAND Marie-Christine.

Membres représentés : PLANUS Emmanuelle (donne procuration à MATTMANN Patricia), MONDET Julie (donne procuration à JANIN Rémi), BERGOT Anouk (donne procuration à LABRECHE Samara), DUJEU Ambre (donne procuration à GUILLERMIN Amandine), BOLZE Catherine (donne procuration à BARRIERE Florian), TARGE Boris (donne procuration à VAN DER HEIJDE Caroline), DARAGON Nicolas (donne procuration à LAKHNECH Yassine), DESPREZ Frédéric (donne procuration à BOISTARD Pascal), MAÛR Anne-Marie (donne procuration à PROTASSOV Konstantin), DASTARAC Marie (donne procuration à GAUSSIER Éric).

Membre excusé : MADRENNES Jacqueline.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu le passage en CVE *ad hoc* le 27 février 2026,
Vu le passage en commission permanente du 3 mars 2026,

Considérant le bilan de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 2025 en annexe ;

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le bilan de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 2025 en annexe.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	26
Membres représentés	10
Nombre de votants	36
Voix favorables	33
Voix défavorables	2
Abstention	1

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le bilan de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 2025 en annexe.

Publié le : 25/03/2026
Transmis au Rectorat le : 25/03/2026

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2026

Pour le Président et par délégation,

La directrice générale des services,
Bénédicte CORVAISIER

Pour le Président
et par délégation

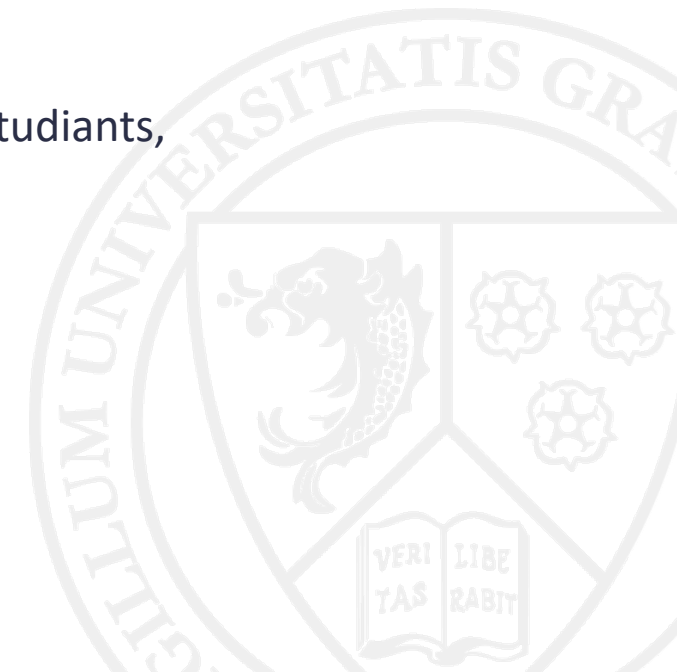
La Directrice générale des services
Bénédicte CORVAISIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La CVEC, l'un des leviers du développement de la vie étudiante à l'UGA



- Convaincue des enjeux de réussite universitaire liés à la vie étudiante, l'UGA s'engage pleinement pour œuvrer à son développement.
- Outre l'appui de l'établissement sur fonds propres, la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) est un levier majeur pour soutenir les orientations prioritaires définies dans ce champ.
- Ce bilan 2025 présente les actions que le produit de la CVEC versé à l'UGA a permis de financer, dans le but de :
 - Faire vivre l'art et la culture,
 - Développer la pratique sportive,
 - Conforter les actions de prévention et d'accès aux soins, au service de la santé des étudiants,
 - Favoriser l'accompagnement social des étudiants,
 - Améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants,
 - Soutenir les initiatives étudiantes.

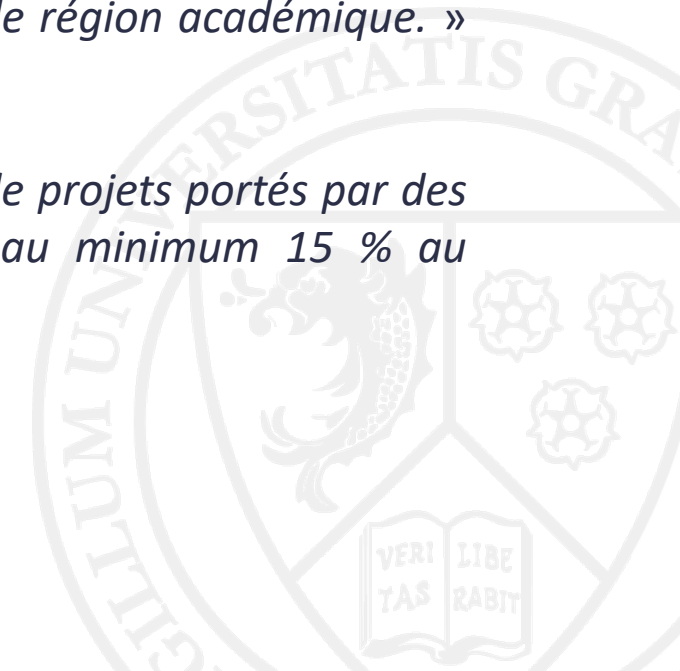


Cadre réglementaire



➤ Code de l'éducation :

- La CVEC a pour objectif de « *favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.* » (article L841-5).
- « *La programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements (...). Ils sont transmis pour information au recteur de région académique.* » (article D841-9).
- « *Les établissements consacrent au minimum 30 % des montants fixés au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants (...) et au minimum 15 % au financement de la médecine préventive.* » (article D841-11).

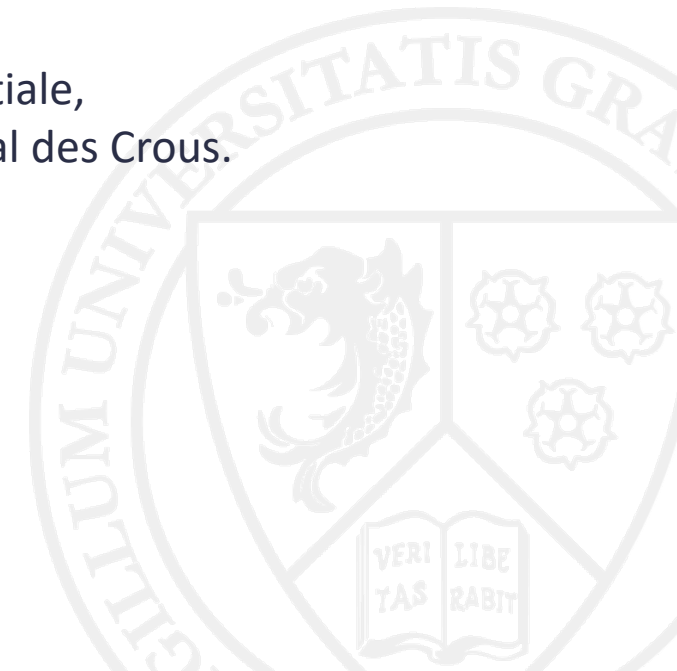


Recette CVEC

2024 – 2025



- Montant de la CVEC acquittée par les étudiants assujettis en 2024-2025 : **103 €**.
- Le mode de calcul de la CVEC et du reversement est indiqué dans le décret n°2019-205 du 19 mars 2019.
- Tous les établissements d'enseignement supérieur transmettent chaque année leurs états d'effectifs au Crous dans le ressort duquel se situe leur siège.
- Une fraction comprise entre 7,5 % et 15 % du produit total de la contribution est attribuée aux Crous.
- Le produit de la CVEC est versé par le Crous aux établissements, sur la base des effectifs communiqués par chaque établissement.
 - Un 1^{er} versement en janvier, d'un montant de 46€ / étudiant inscrit en formation initiale,
 - Un 2^{ème} versement en juillet, après la péréquation réalisée au sein du réseau national des Crous.
- Montant final de la CVEC 2025 par étudiant :
- **72,47963 €** / étudiant.



Recette CVEC

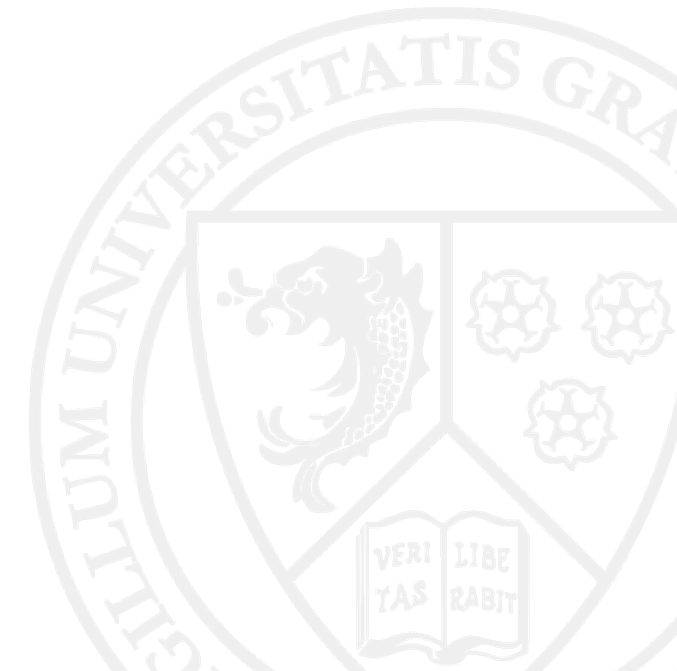
2024 – 2025



- Nombre d'étudiants assujettis à la CVEC à l'UGA : **54 069** (53 235 année précédente)
- Nombre d'étudiants assujettis à la CVEC à l'UGA hors établissements-composantes : **44 786** (43 965 année précédente)

- Montant perçu par l'UGA hors établissements-composantes : **3 246 072,74 €** (3 265 057€)
- Montant reversé par les établissements-composantes
 - au titre de la part commune : **203 166 €** (197 462 €)
 - au titre du sport : **15 932 €** (15 879 €) (uniquement Grenoble INP – UGA)

- Enveloppe CVEC 2025 : **3 465 171 €** (3 478 399 €)
 - Part commune opérée par l'UGA : **1 222 433 €** (1 222 689 €)
 - Part spécifique opérée par l'UGA : **2 242 737 €** (2 255 710 €)



Répartition de la CVEC 2025



- Vote du CA du 17/12/2024 :

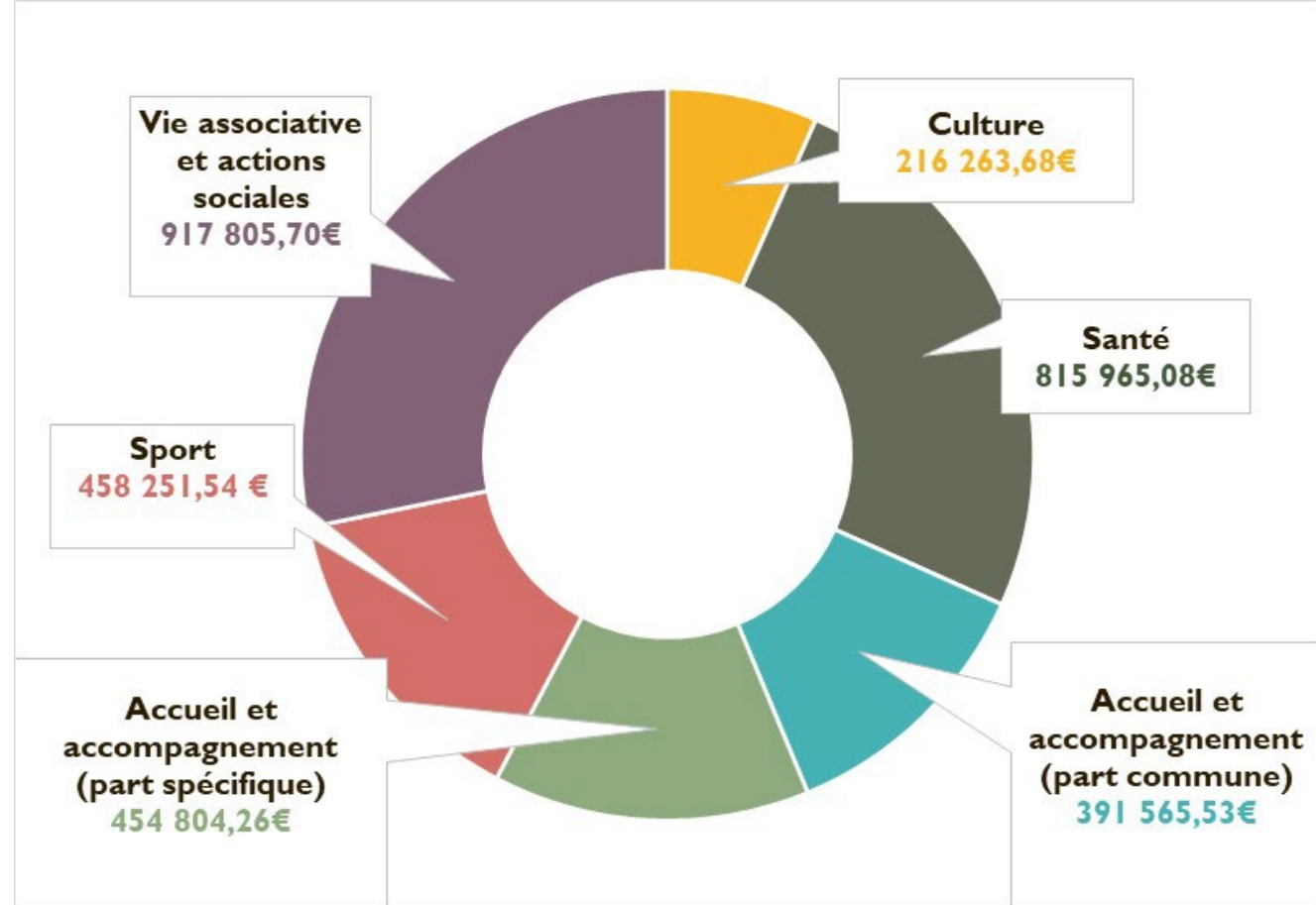
Part commune (UGA grand établissement)			Part spécifique (UGA hors établissements-composantes)		
31,40%			68,60%		
Culture	Santé	Accueil et accompagnement	Sport	Vie associative et actions sociales	
3,8%	18,0%	9,6%	22,9%	15,7%	30,0%



Répartition dépenses réalisées 2025



- Montant total exécuté CVEC 2025 : **3 344 656€**
 - Dont **90 000€** du plan pluriannuel d'investissement (PPI) réfléchés sur la crèche
- Pour l'année 2025, les dépenses réalisées au titre de la CVEC se répartissent de la façon suivante entre les différents champs :



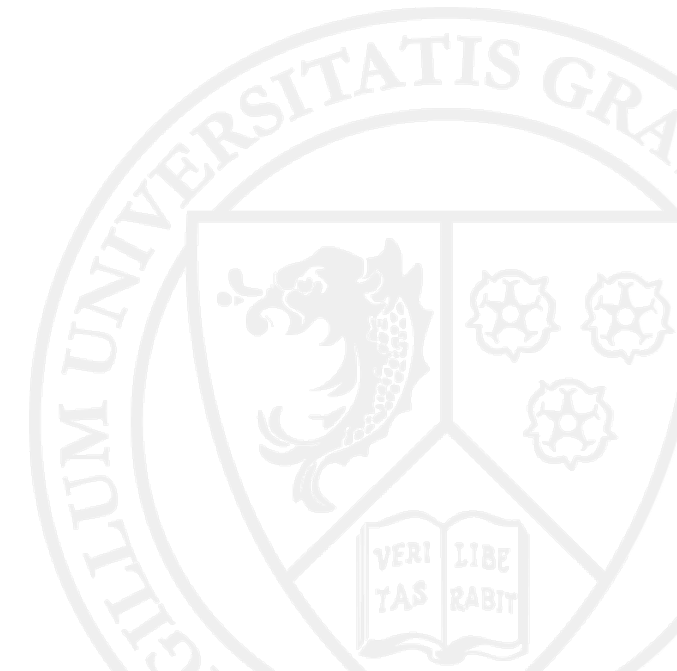
Part commune			Part spécifique		
31,40%			68,60%		
Culture	Santé	Accueil et accompagnement	Accueil et accompagnement	Sport	Vie associative et actions sociales
216 263,68 €	815 965,08 €	391 565,53 €	454 804,26 €	458 251,54 €	917 805,70 €
1 423 794,29 €			1 830 861,50 €		
Montant total exécuté : 3 254 656€					



Reliquats CVEC



- Cumul des reliquats CVEC de 2018 au 1.01.2025 : 1 021 156 €
- - 90k € fléchés sur la crèche
- + 210 515 € pour 2025
- Soit + 120 515k €
- Cumul des reliquats CVEC de 2018 au 1.01.2026 : 1 141 671 €



Répartition par masses et taux d'exécution

Part	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale	Total	Taux d'exécution
Part commune	413 590,48 €	44 648,75 €	965 555,06 €	1 423 794,29 €	116,47%
Part spécifique	1 689 087,13 €	-1 453,97 €	233 228,34 €	1 920 861,50 €	85,64%
	2 102 677,61 €	43 194,78 €	1 198 783,40 €	3 344 655,79 €	96,50%
Champ	Fonctionnement	Investissement	Masse Salariale	Total	Taux d'exécution
Culture	111 750,41 €	44 648,75 €	59 864,52 €	216 263,68 €	115,24%
Santé	111 912,27 €	0,00 €	704 052,81 €	815 965,08 €	117,01%
Accueil et accompagnement (part commune)	189 927,80 €	0,00 €	201 637,73 €	391 565,53 €	104,08%
Accueil et accompagnement (part spécifique)	504 389,93 €	-1 453,97 €	41 868,30 €	544 804,26 €	56,63%
Sport	266 891,50 €	0,00 €	191 360,04 €	458 251,54 €	87,19%
Vie associative et actions sociales	917 805,70 €	0,00 €	0,00 €	917 805,70 €	100,53%
	2 102 677,61 €	43 194,78 €	1 198 783,40 €	3 344 655,79 €	



Faire vivre l'art et la culture (CVEC part commune)

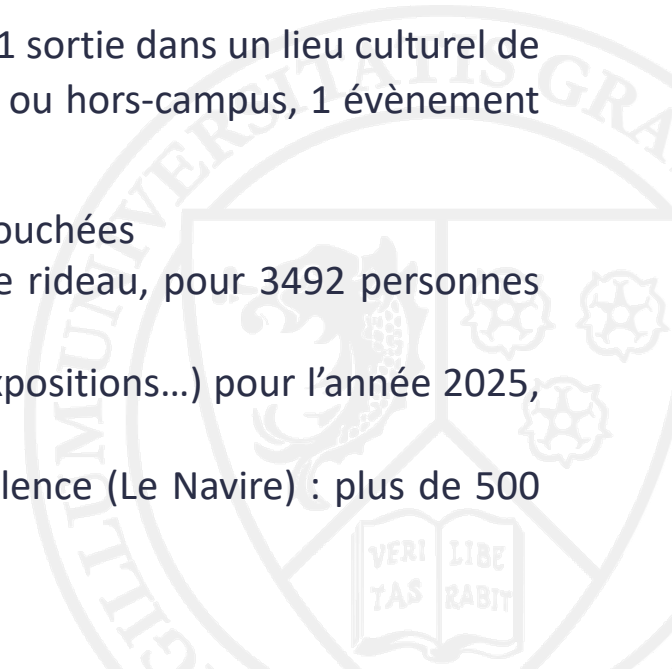


OBJECTIFS :

- de bénéficier d'un accès quotidien gratuit à des studios de pratiques artistiques équipés, en journée comme en soirée.
- d'assister à des événements culturels chaque semaine dans les sites universitaires et dans les structures culturelles des agglomérations de Grenoble et de Valence.
- d'un accompagnement spécifique au montage de projets culturels.
- d'avoir accès à une information sur l'agenda culturel réservé aux étudiants.

Une programmation éclectique programmée et proposée gratuitement aux étudiants chaque semaine : 1 sortie dans un lieu culturel de l'agglomération grenobloise, 1 atelier de pratique artistique, 1 spectacle accueilli dans les équipements ou hors-campus, 1 événement en lien avec le patrimoine artistique.

- Représentation théâtrale de rentrée en **plein air** / 10 **spectacles de rue** pour 1 894 personnes touchées
- Programmation de **spectacles gratuits** pour les étudiants pendant l'année 2025 : 31 levers de rideau, pour 3492 personnes accueillies à EST et à l'Amphidice.
- Programmation de **30 sorties culturelles** gratuites et offertes aux étudiants (Théâtre, danse, expositions...) pour l'année 2025, 3500 étudiants invités.
- Un événement « **Noël au cinéma** » à Grenoble (Mon Ciné, Le Club et Cinémathèque) et à Valence (Le Navire) : plus de 500 étudiants bénéficiaires.



Faire vivre l'art et la culture (CVEC part commune)



Développement des pratiques artistiques étudiantes, Grenoble et Valence :

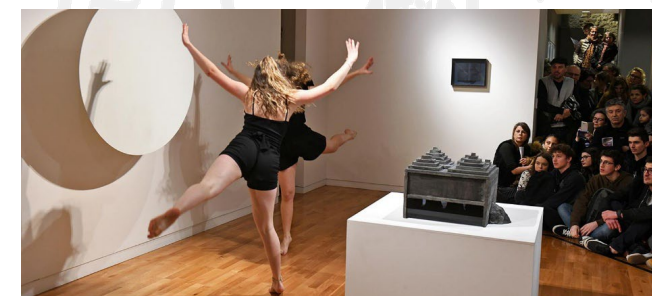
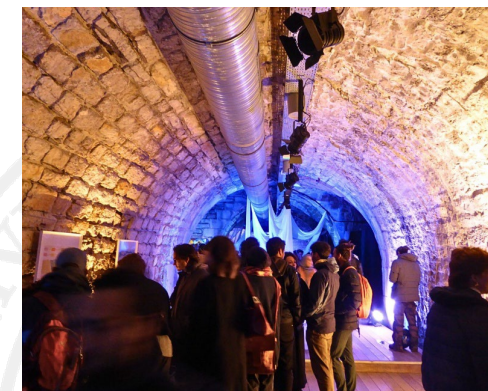
Un accueil dans des **studios** offrant des conditions professionnelles avec équipement de miroirs, rideaux et système son. Achat de **matériel** sur une liste décidée en réunion des acteurs culturels universitaires – Régies de la Direction de la Culture – UGA, de EVE et du Crous Grenoble Alpes pour usage réservé aux projets culturels étudiants (systèmes – son, barnums...). Achat d'un **écran LED** pour projections en extérieur, mise à disposition possible pour les associations.

Développement et accroissement du nombre de réservation des studios en journée (étudiants artistes de haut niveau) et en soirée (associations étudiantes culturelles et artistiques : les Chœurs, les compagnies de danse, les troupes de théâtre...).

Accompagnement aux projets culturels étudiants avec les équipes de la Direction de la Vie Etudiante et du Crous Grenoble Alpes à la Maison Universitaire des Services à l'Étudiant (MUSE) et à la Maison de l'Étudiant Drôme-Ardèche → **Festival culturel universitaire « Passion »**, mars 2025, 12 événements co-portés avec les étudiants, plus de 30 partenaires culturels impliqués et 2 964 étudiants accueillis.

Information et communication : accueil d'une équipe basée à MUSE et composée de trois étudiants ambassadeurs culturels au campus et dans les sites universitaires grenoblois.

- Consommé sur la part commune : **216 263 €**.



Prévention et accès aux soins, au service de la santé des étudiants (CVEC part commune)



- Objectif : délivrer une offre de soins et de prévention

SSE UGA : 724 485 €

- En 2025, le SSE a réalisé **11 113 consultations médicales générales, gynécologiques et handicap**
- Les psychologues du SSE ont réalisé **2 337 entretiens** (augmentation de 16% par rapport à l'année dernières)

Dans le domaine de la prévention, le Service de Santé Etudiante Grenoble (SSE) a touché environ **3 000 étudiants** à travers **76 actions de prévention** notamment auprès des BDE, des associations étudiantes, dans les résidences universitaires et lieux festifs, dont :

- 47 actions en soirée à EVE (stand de réduction des risques (RDR) pour échanger avec le public sur les consommations et les VSS en soirée et distribution de matériel de RDR),
- 13 actions « accès aux droits »,
- 1 action « porteur de paroles » en lien avec les Etudiants Relai Egalité et l'association l'Appart, (accompagnant des travailleur·euses du sexe),
- 7 actions en santé sexuelle (violences gynécologiques, dépistage rapide IST, atelier santé seins,...),
- 7 actions en santé mentale (ateliers sur le stress et burn out, psytruck, théâtre émotion,...),
- 1 action Sécurité routière (prévention des risques).



Prévention et accès aux soins, au service de la santé des étudiants (CVEC part commune)



- Centre santé jeunes (CSJ) Valence : 91 480 €
- **7105** étudiants ont été rencontrés au CSJ ou à l'extérieur en individuel et en collectif.
- **2996** consultations individuelles ont concerné **1383** étudiants.
- Une augmentation des consultations pour les demandes d'aménagement des études (+30%), un travail de suivi des dossiers a été effectué avec le Service Accueil Handicap (SAH).
- Consommé sur la part commune : **815 965 €**.



Améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants (parts commune + spé)



Objectif : faciliter l'intégration à l'université et à la vie universitaire

- Développer « l'aller vers » et l'accueil par les pairs
 - Masse salariale : 163 580 € (emplois DVE, TREC, ISSO, DGD RI),
 - Prévention : 32 757 € (mois de l'égalité, Formations PSC1, semaine SISM, formations ERE/ERS ...),
 - Fonctionnement : 108 620 € (ex : Forum vie de campus, Nuit des associations ...).
- Favoriser l'inclusion des étudiants en situation de handicap : 49 407 €
 - 2 984 étudiants accompagnés par le Service accueil handicap (SAH).
- Développer la vie étudiante
 - Au sein des Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) : 146 197 €,
 - À Valence : 21 290 € (soutien à la Maison des étudiants : voile, étudiants régisseurs),
 - Dans des espaces dédiés (EVE) : 196 985 € (CSP et équipements, maintenance).



Améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants (parts commune + spé)



- **L'équipe mobile iCampus**, composée de **25 contrats étudiants formés**, va à la rencontre des étudiants sur les différents sites universitaires afin de diffuser une information de premier niveau sur les services de vie étudiante (santé, social, logement, restauration, sport, culture, orientation, etc.) et de les aiguiller vers les bons interlocuteurs → nombre d'étudiants bénéficiaires : **15 000**
- Porte d'entrée de la vie étudiante à l'UGA, le **Welcome Center MUSE** est un lieu d'accueil unique, ouvert toute l'année, pensé pour simplifier le parcours des étudiants et leur offrir une expérience d'accueil facilitée → Nombre d'étudiants bénéficiaires : **25 000**
- Mettre en place un calendrier **d'événements interculturels** à destination des étudiants et étudiants internationaux. Sur l'année civile 2025, 9 événements interculturels ont été organisés, et plus de 1400 étudiants ont participé.
- Via l'équipe d'accueil mutualisée dédiées aux publics internationaux : **4 100 sollicitations** portant sur des aspects propres aux publics internationaux.
- **Point Info Etudiant** à Valence : en plus du Service i-Campus (permanence sans rendez vous lundi et jeudi matin, ou sur rendez-vous les autres jours), ouverture sur le mois de septembre et octobre d'accueils sur les campus de Briffaut et Latour-Maubourg : 596 visites
 - Consommé sur la part commune : **260 721 €.**
 - Consommé sur la part spécifique : **409 005 €.**



Développer la pratique sportive (CVEC part spécifique UGA hors E-C)



- Objectif : favoriser la pratique sportive de tous les étudiants tout le long de l'année universitaire

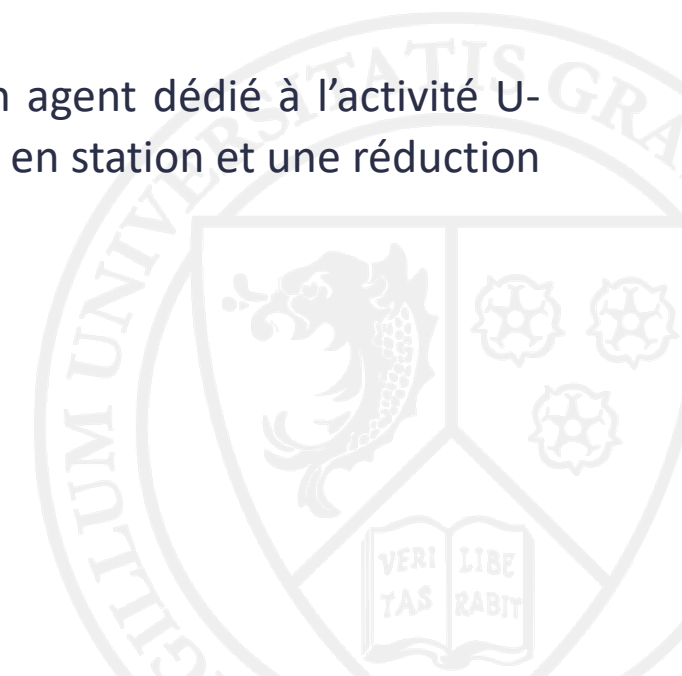
1. Financement de la formation personnelle non notée :

- **en fonctionnement : réduction** des tarifs pour les étudiants (accès à une cinquantaine de sports à tarifs préférentiels), achats de **matériels**, restauration et hébergement pour des stages, évènements, réduction tarifs **skipass**). Un accès à **une cinquantaine de sports** en non noté à des tarifs très accessibles. Environ **5 000** étudiants inscrits en formation non notée et plus de **2700** licences FFSU souscrites.

- **en ressources humaines** : recrutement d'intervenants sportifs, d'emplois étudiants et un agent dédié à l'activité U-Glisse (plus de **6000 cartes U-Glisse** vendues en 2025 qui permettent des tarifs préférentiels en station et une réduction du coût de transports).

2. Participation à l'Association Sportive (AS) :

- en ressources humaines : heures complémentaires dédiées à l'AS.



Développer la pratique sportive (CVEC part spécifique UGA hors E-C)

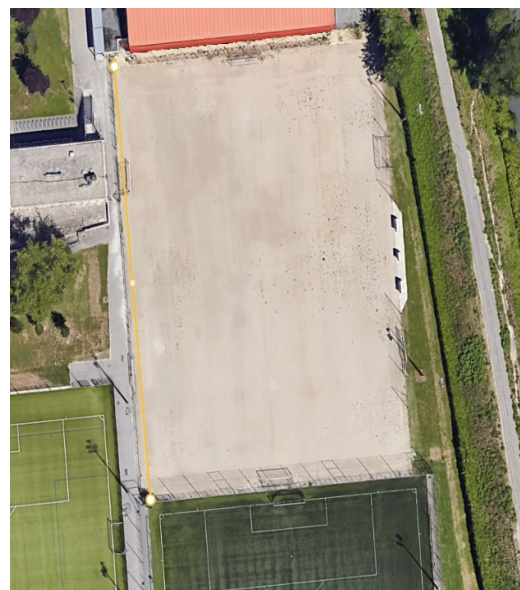


3. Participation à la construction d'installations sportives en libre-service : inauguration en 2025

Le projet d'aire de fitness, sur la zone UFRAPS du campus, s'est inséré au cœur d'une opération de requalification d'un terrain sportif stabilisé qui a proposé 3 terrains de foot 5x5 et 2 baskets 3x3.

Composée de 14 agrès et d'une station de fitness, cette aire permet de renforcer l'ensemble du corps avec une orientation cardio. L'agencement a été travaillé pour rendre le site convivial et attractif, avec une orientation des machines vers les massifs montagneux.

- Consommé sur la part spécifique : 458 251 €.



Favoriser l'accompagnement social des étudiants (CVEC part spécifique UGA hors E.-C. mais ouverture à tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'UGA)

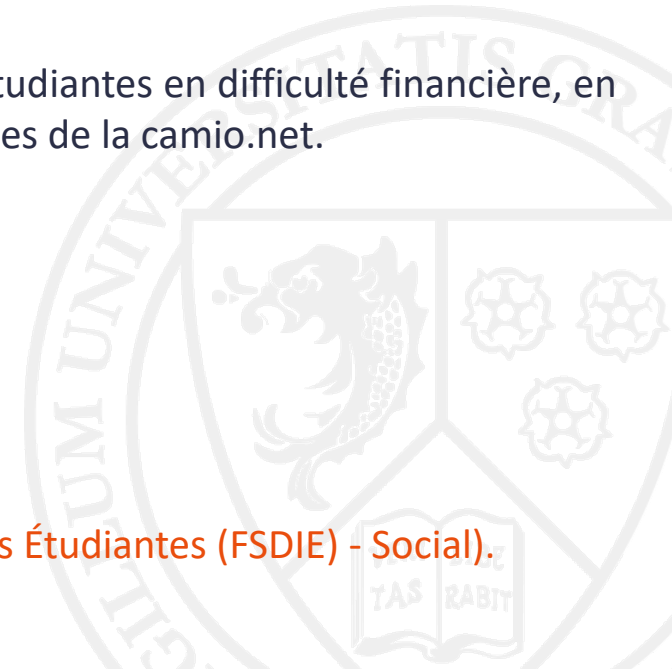


Objectif : accompagner les étudiants en grande précarité par l'attribution d'une aide sociale

- **Fonds social** : l'UGA alloue au Crous Grenoble Alpes une enveloppe gérée par le Service social unifié, destinées à venir en aide
 - à des étudiants en situation de précarité aggravée, **en complément des aides d'État** et **recrutement d'une assistante sociale** (= bourses sur critères sociaux, aides spécifiques annuelles et ponctuelles) = **358 056 €**

Objectif : développer des services en faveur de l'amélioration des conditions de vie des étudiants

- **Lutte contre la précarité alimentaire**
 - Soutien de la **Banque alimentaire de l'Isère** : 10 000 €
- **Lutte contre la précarité numérique** : 39 200 €
 - réparation **d'ordinateurs de prêts, camio.net** / Plus de 550 prêts octroyés à des étudiants et étudiantes en difficulté financière, en partenariat avec le Service social du Crous /336 étudiants et étudiantes ont bénéficié des services de la camio.net.
 - Soutien au CROUS pour l'aide à l'achat de matériel informatique
- **Lutte contre la précarité menstruelle** : 16 588 €
 - achats de consommables + ateliers
- Faciliter l'accès au **sport** pour les étudiants boursiers : 27 000 €
 - 868 boursiers ont été aidés pour la réduction du coût de la licence Sportive
- Consommé sur la part commune : **130 844 €.**
- Consommé sur la part spécifique : **320 000 € (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) - Social).**



Favoriser l'accompagnement social des étudiants (CVEC part spé. UGA hors E-C mais ouverture à tou.tes les étudiant.es de l'UGA)



Objectif : soutenir des projets qui contribuent à l'animation, au dynamisme des campus de l'UGA ou à son rayonnement

- 11 septembre 2025 un **forum unique** dédié aux associations étudiantes
- Des projets de nature diverse :
 - festifs (ex : gala de l'AVE, concert, weekends de cohésion),
 - sportifs (ex : Polyraid),
 - culturels (ex : Printemps des poètes),
 - citoyens (ex : conférence sur la réduction des déchets),
 - solidaires (ex : distribution de protection périodiques).
- Soutien direct aux initiatives étudiantes : **597 805 € (FSDIE – Initiatives)**
 - **128 associations différentes soutenues**
 - dont près de 17% pour les associations de GINP – UGA, Sciences po Grenoble – UGA, Ensag – UGA.
- Développement vie de filière, apéro des assos, consommables, formations : **45 799 €.**
 - Exemple : 2 200 € de formation PSC1 pour 60 membres d'association.
- Consommé sur la part spécifique : **643 604 €.**

